

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

**Séance du 24 juin 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :  
Marion BARNARIE, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, Marjolaine CHARMILLON,  
Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Isabelle MAGNAN, Nicole  
UGHETTO –

Formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé** : Claude LAUDET

**Absent** : René BORNE

**Date de convocation** : 16 mai 2022

Mme Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

**N°2022-023**

**OBJET : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES -**

Après délibération du conseil municipal, les prix de location de la salle des fêtes sont fixés comme suit :

MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS et PARTICULIERS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	RESIDENTS OU CONTRIBUABLES DE LA COMMUNE
Location de 2h 12h-14h 19h-21h	50 €	0	20 €
Location journée	300 €	0	50 €
Lotos, concours, repas, réunions	50 €	0	35 €
Manifestations culturelles, conférences	50 €	0	0
Option sono	30 €	0	20 €
Option ménage	50 €	50 €	50 €
Caution	250 €	250 €	250 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré ce jour,  
Le Maire,  
Daniel FERNANDEZ

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9

